Théologie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **14 (1881)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BULLETIN

THÉOLOGIE

H. Thiersch. — Edmond Ludlow et ses compagnons d'infortune [1].

Ludlow, l'inflexible républicain, l'un des juges du roi Charles Ier d'Angleterre, l'adversaire de l'usurpateur Cromwell, l'hôte involontaire de la ville de Vevey pendant plus de trente ans, a déjà trouvé plus d'un biographe. Macaulay parle de lui avec sympathie ; Guizot, dans ses études biographiques sur la révolution d'Angleterre, l'a jugé sévèrement. Lui-même a laissé des mémoires inachevés qui ont paru dans une traduction française (Paris, 1823, en trois volumes), par les soins de Guizot. M. Thiersch, le vénérable professeur de théologie en retraite, vient de consacrer à ce puritain régicide, à « ce caractère digne de Caton et de Brutus, » une intéressante notice présentée à la Société d'histoire de Bâle. Cet *essai* s'occupe spécialement du séjour de Ludlow et de ses compagnons d'infortune en Suisse. Outre les sources plus anciennes, l'auteur a pu mettre à contribution des renseignements encore peu connus, qui répandent un jour nouveau sur les relations du réfugié avec les gouvernants bernois et avec le clergé du pays, et sur le rôle plus ou moins actif qu'il a joué dans les événements qui précédèrent et suivirent la révolution de 1688, par la-

[1] *Edmund Ludlow und seine Unglücksgefährten als Flüchtlinge an dem gastlichen Herde der Schweiz.* Ein Vortrag von H.-W.-J. Thiersch. — Bâle, Félix Schneider, 1881, 33 pag. in-8.

quelle Guillaume d'Orange fut porté au trône de la Grande-Bretagne.

Une partie de ces renseignements sont fournis par les lettres des réfugiés anglais, que M. Alfred Stern a publiées d'après un manuscrit conservé aux archives de l'Etat de Berne. (Göttingen, 1874.) Ces lettres, datées des années 1662 à 1671, sont toutes adressées au doyen Hummel de Berne. Ce dernier avait séjourné en Angleterre avant la grande révolution, il s'était lié avec les théologiens du parti puritain, et avait conservé dès lors à ce parti toutes ses sympathies. C'est à lui surtout, et à son influence en haut lieu, que Ludlow et ses compagnons d'exil furent redevables de la protection de Leurs Excellences. Grâce à son intercession, l'intérêt religieux, le sentiment de solidarité protestante prévalut chez les chefs de l'oligarchie bernoise sur les scrupules politiques et diplomatiques. Evitant de se prononcer sur la légitimité de la procédure dont le roi Charles Ier avait été la victime, ils considéraient les républicains fugitifs comme des martyrs de la foi. Ceux-ci se rendirent dignes du droit d'asile qui leur était si généreusement accordé, donnant l'exemple d'une vie vraiment chrétienne. Sur un point, seulement, les pasteurs de Vevey crurent avoir à se plaindre d'eux : c'est que, très assidus au culte public, ils ne s'approchaient cependant jamais de la table sacrée. Appelés à rendre raison de cette abstention, ils déclarèrent se trouver empêchés de prendre la cène par le fait que la discipline en vigueur dans toutes les Eglises réformées ne s'exerçait pas dans l'Eglise de ce pays, lors même que les théologiens de Berne et de Lausanne la recommandaient expressément. L'un des pasteurs s'efforça, dans une discussion en latin, de les faire revenir de leur parti pris. Ce fut peine perdue. Les Anglais s'en tinrent strictement au précepte apostolique de 1 Cor. V, 9 et 11.

Ce que la conférence de M. Thiersch offre de plus nouveau ce sont les éclaircissements sur les relations qui ont existé entre Ludlow et Guillaume III. On savait que, après l'avènement du prince d'Orange, le vieux patriote avait subitement reparu à Londres, dans l'intention d'aller combattre en Irlande les partisans du roi déchu, mais qu'une décision du parlement demandant son arrestation le força à regagner en toute hâte son asile aux

bords du Léman. Or il résulte de notes manuscrites provenant d'un personnage bien informé [1], et insérées dans deux volumes de la bibliothèque publique de Berne (un exemplaire des Mémoires de Ludlow, édition princeps de 1699, et un précieux recueil de *Tracts respecting Ludlow*), il résulte de ces notes que c'était le roi Guillaume en personne qui avait mandé Ludlow pour le mettre à la tête de l'armée qui devait réduire l'Irlande. Le dessein du roi vint échouer contre l'opposition du parlement unanime, y compris les whigs, qui n'entendaient pas identifier leur cause avec celle des régicides de 1649. Guillaume n'osant pas résister au parlement qui venait de l'élever au trône, tout ce qu'il put faire pour le vieux général, ce fut de lui laisser le temps de vider le royaume avant que parût la proclamation ordonnant son arrestation.

A ces détails inconnus jusqu'ici M. Thiersch rattache une conjecture fort plausible touchant les mémoires de Ludlow. Ces mémoires s'arrêtent à l'an 1672, c'est-à-dire vingt-un ans avant sa mort. Guizot cherchait à expliquer la chose en disant que « oublié de tous et sans doute découragé aussi de lui-même, il (Ludlow) ne prit plus la peine de continuer le récit de sa monotone existence. » M. Thiersch, peu satisfait de cette explication, suppose que Ludlow, qui était en rapports suivis avec la Hollande et en recevait des confidences politiques de la plus haute importance, n'ignorait pas ce qui s'y tramait contre le régime des Stuarts, que même il était plus ou moins initié aux plans du taciturne Néerlandais. Dans la suite de ses mémoires il parlait sans doute de ces préparatifs, et comme ses révélations auraient répandu sur les antécédents de la révolution de 1688 un jour qui pouvait être désagréable à Guillaume III, l'éditeur arrêta la publication au IIIe volume. Le manuscrit est sans doute perdu, ce qui nous prive d'un document historique du plus haut intérêt.

[1] Le juriste Thomas Hollis, grand admirateur de Ludlow, et profondément versé dans l'histoire des révolutions anglaises. Il est mort en 1774.

Revista Agustiniana[1]

Nous avons sous les yeux le premier cahier d'une revue espagnole, que ses rédacteurs, les préposés du collège des augustins de Valladolid, nous ont fait l'honneur de nous adresser. Elle porte le titre de *Revue augustinienne, dédiée au saint évêque d'Hippone, exclusivement rédigée par des Pères augustins à l'usage des disciples du même ordre.* Son principal but est de servir d'organe historique et littéraire à l'ordre des RR. PP. augustins, en publiant des documents relatifs à cet ordre, et des travaux de divers genres, en prose et en vers, ayant pour auteurs des religieux qui en font partie. Malgré sa destination très spéciale, cette publication, à en juger par ce premier numéro, sera de nature à intéresser aussi les gens du dehors. Chaque cahier comprendra d'abord une section d'histoire, consacrée à l'histoire tant ancienne que moderne de l'ordre, à la biographie des hommes qui l'ont illustré, aux missions entreprises et dirigées par lui, etc. La bibliographie augustinienne formera une autre section, dans laquelle rentrera la publication de nombreux documents inédits, déposés et oubliés dans les archives de l'ordre et dans les bibliothèques de Madrid, de Paris, de Rome. Il y aura aussi une section « de droit régulier, » et, pour finir, une section de variétés historiques, littéraires et scientifiques.

Dans le présent numéro, nous remarquons entre autres les premiers chapitres d'une *Historica epitome* du P. Nic. Crusenius, retraçant en latin les destinées de l'ordre à partir de l'union des diverses congrégations en 1254; — un sermon inédit sur Math. XXII, 37, *de mandato amoris*, de S. Thomas de Villanueva; — un premier article sur le célèbre *Luis de Leon*, par le P. Franc. Mendez; — le commencement d'un catalogue par ordre alphabétique des auteurs augustins espagnols, portugais et américains et de leurs œuvres.

La section des variétés renferme une série de questions historiques et bibliographiques. La première de ces questions concerne le fameux apophtegme attribué à saint Augustin : *In necessariis*

[1] Valladolid, Imp. y lib. de la Viuda de Cuesta é Hijos, 1881. Chaque mois un cahier de 80 pages in-4.

unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas. Dans laquelle des œuvres de l'illustre Père de l'Eglise se rencontre-t-il ? « Nous doutons fort, remarquent les éditeurs, que la phrase entière soit de lui. » Quelque auteur a-t-il indiqué d'où proviennent ces paroles? Et quand a-t-on commencé à les attribuer à saint Augustin ?

Les révérends pères de Valladolid apprendront sans doute avec intérêt que cette question a été traitée et probablement résolue, il y a déjà trente ans, par un des théologiens les plus distingués de l'Allemagne, le professeur Lücke, de Göttingue († 1855). Il en a fait le sujet d'une « étude littéraire, historique et théologique, » qui a paru en 1850[1]. Comme cet opuscule ne se rencontre plus guère en librairie, et que son contenu est de nature à intéresser nos lecteurs non moins que ceux de la *Revista* augustinienne, on nous permettra de rappeler ici les principaux résultats des recherches de Lücke.

Des doutes au sujet de l'origine *augustinienne* de cette « règle d'or » s'étaient déjà manifestés plus ou moins longtemps avant la publication de l'étude du docteur allemand. Quelques-uns, entre autres Thiersch, croyaient devoir l'attribuer plutôt à *Vincent de Lérins*. Mais les droits de paternité de ce dernier ne sont pas moins contestables que ceux du grand évêque d'Hippone. Lücke, en suivant les indices fournis par un auteur hollandais du siècle dernier, est arrivé à cette conclusion que le véritable auteur de la maxime est un théologien allemand de la première moitié du XVIIe siècle, *Rupertus Meldenius*. Ce personnage, d'ailleurs fort peu connu, est l'auteur d'une *Parœnesis votiva pro pace ecclesiæ, ad theologos augustanæ confessionis*, que Lücke a fait réimprimer. C'est dans cet opuscule que l'adage en question se rencontre pour la première fois, non pas — et ceci est important à noter — comme sentence détachée, mais comme partie intégrante d'une phrase. Après avoir blâmé l'orgueil des théologiens et leur humeur querelleuse, l'auteur continue en disant : *Si nos servaremus in necessariis unitatem, in non necessariis libertatem,*

[1] *Ueber das Alter, den Verfasser, die ursprüngliche Form und den wahren Sinn dieses kirchlichen Friedensspruches.* Göttingen, 1850. XXII et 145 pages.

in utrisque caritatem, optimo certe loco essent res nostræ. C'est de là que les mots *in necessariis*, etc., ont été détachés, et, revêtus de leur forme gnomique, ils sont entrés peu à peu, avec de légères variantes, dans la circulation théologique.

On trouve déjà la maxime citée, mais sans nom d'auteur, par le théologien anglais Richard Baxter, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle servait de devise à un théologien hollandais bien connu, Hermann Witsius († 1708), qui a passé parfois pour en être le créateur, et qui la modifia d'une manière caractéristique, en associant à la *caritas* la *prudentia*. (Il ne paraît pas, cependant, qu'au commencement du XVIIIe siècle elle fût généralement connue ; autrement J.-Alph. Turrettin, à qui elle aurait dû être des plus sympathiques, n'eût certainement pas manqué d'en décorer son *Nubes testium pro moderato et pacifico de rebus theologicis judicio*, de l'an 1719.)

Qui est-ce qui, le premier, l'a attribuée à saint Augustin ? C'est ce que Lücke n'a pas pu découvrir. Il pense que cela s'est fait assez récemment. Ce qui a pu donner lieu à cette antidate, c'est un passage de l'épître de saint Augustin *ad Januarium* qui offre avec la célèbre maxime une lointaine analogie.

Ajoutons que, dans la pensée de son auteur, le *in necessariis* n'avait sans doute pas toute la portée qu'on lui prête aujourd'hui, et souvent, il faut en convenir, très abusivement. Meldenius était un partisan décidé de la *Formula concordiæ*. Or nul n'ignore que cette formule étendait considérablement le cercle des *necessaria* où doit régner l'*unitas*. Il n'en est pas moins vrai que cette devise a quelque chose de prophétique, et que, pour avoir été formulée à une époque relativement moderne, elle n'en est pas moins l'expression classique d'une antique sagesse et d'une vérité de tous les temps. N'y a-t-il, d'ailleurs, que les théologiens qui aient besoin de s'en souvenir et d'en faire leur profit ? H. V.